

Réouverture des offres ministérielles de prêts HABITAT et PERSONNEL

[Igesa : Réouverture des offres ministérielles de prêts HABITAT et PERSONNEL](#)



Prêt HABITAT ACCESSION

- Montant : 25 000 € remboursables sur 13 ans
- Conditions d'éligibilité : 5 ans d'ancienneté
- Exigence : Unique propriété immobilière du ménage

[Cliquez ici pour plus d'infos](#)

Prêt HABITAT TRAVAUX

- Montant : 10 000 € remboursables sur 8 ans
- Conditions d'éligibilité : 5 ans d'ancienneté
- Restriction : Un prêt par ménage

[Cliquez ici pour plus d'infos](#)

Le prêt personnel pour l'année 2024 conserve les mêmes conditions que celles offertes en 2023.

Prêt PERSONNEL

- Montant : 6 000 € remboursables sur 5 ans
- Conditions d'éligibilité : 6 mois d'ancienneté

[Cliquez ici pour plus d'infos](#)

Cette initiative vise à soutenir les membres de la communauté des Armées dans la réalisation de leurs projets de logement et de travaux, contribuant ainsi à améliorer la qualité de vie de chacun.

Nous vous encourageons à vérifier votre éligibilité et à profiter de cette opportunité avant la clôture des offres, déterminée par la disponibilité des crédits.

Un crédit vous engage et doit être remboursé.